

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le : 26 octobre

Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle De Montgolfier, Maire.

Date de convocation du Conseil : 20 octobre 2023

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 13

Présents : Isabelle de Montgolfier, Gérard Espinosa, Catherine Vigne, Nicolas Baudesseau, Emilie Avesque, Claude Cathelin, Serge Chapus, Mathieu Bourgarit, Joël BeauvivreAbsents représentés : Michel Gaches par Catherine Vigne, Julija Smiskal par Nicolas Baudesseau, Céline Roux par Isabelle de Montgolfier, Gilles Jannarelli par Gérard Espinosa.Absents non représentés : stéphanie Jackowski, Pauline Miquel

Secrétaire de séance : Gérard Espinosa

PATRIMOINE : modification du règlement des équipements sportifs**Délibération n° 2023-04-10/43**

Mme le Maire informe le conseil que dans le cadre de l'organisation de la mise à disposition des équipement sportifs, il est nécessaire d'adapter leurs tarifs d'occupation.

En effet, plusieurs associations souhaitent occuper les équipements sportifs, et notamment le stade de foot et, de facto, les vestiaires.

Il semble donc nécessaire de fixer un montant forfaitaire annuel pour chaque séance dans ce cas.

De plus, et dans le cadre du maintien et de l'entretien des équipements mis à disposition pour les utilisateurs réguliers, il convient de fixer une caution.

Mme le Maire propose donc au Conseil les tarifs et cautions suivants

SAUSSINOIS	Conditions	NON SAUSSINOIS		
OCCUPATION OCCASIONNELLE				
Gratuité	Sur simple demande	Séance (Jusqu'à 2 heures)	1/2 Journée (Jusqu'à 4 heures)	Journée (Au-delà de 4 heures)
	Tarifs utilisation	5 €	10 €	15 €
OCCUPATION REGULIERE				
Gratuité jusqu'à 2 séances par semaine puis même tarif que les non-saussinois	Sur convention	Séance (Jusqu'à 2 heures)	1/2 Journée (Jusqu'à 4 heures)	Journée (Au-delà de 4 heures)
	Tarifs utilisation	80 € / an par créneau	125 € / an par créneau	200€/ an par créneau
	Tarifs caution	100€/créneau		

Il est demandé au conseil de bien vouloir se prononcer.

Vu le CGCT,

Le conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et après en avoir délibéré avec 12 voix pour :

- **DECIDE** de fixer les tarifs tels que proposés par Mme le Maire
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier

Pour extrait. Saussines, le 26 octobre 2023

La Maire, Isabelle de Montgolfier.

